



Communiqué de presse
Paris, le 21 juillet 2017

MATTHIEU GUÉRY EST ÉLU À LA PRÉSIDENTE DE L'ÉCO-ORGANISME DASTRI

Matthieu Guéry a succédé le 8 juin 2017 à Antoine Audry à la présidence de DASTRI, l'éco-organisme en charge de la collecte et du traitement des déchets de soins perforants des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic de maladies infectieuses transmissibles. Matthieu est administrateur de DASTRI depuis 2012. Il était Secrétaire au sein du Bureau de l'association depuis 2015.

Matthieu Guéry, 36 ans, est pharmacien, diplômé de l'Université René Descartes-Paris V, et titulaire d'un DESS Economie et Gestion des services de santé de l'Université Paris-Dauphine. Il a rejoint le laboratoire Novo Nordisk en 2006. Chargé d'affaires économiques (2006-2009), puis chef de projet « Accès au marché » (2010-2014), il est responsable du service Accès au marché de la filiale française de Novo Nordisk depuis 2015.



Matthieu Guéry (@Côme Bardon)

« Fortement mobilisé dans la mise en place de la filière DASTRI, un dispositif sans équivalent dans le monde et intégralement financé par les industriels du médicament et les fabricants de dispositifs médicaux, je suis déterminé à poursuivre le travail engagé depuis notre premier agrément en décembre 2012 » a déclaré Matthieu Guéry.

« Les défis sont nombreux : atteindre un taux de collecte de 80 % tout en lissant les disparités régionales ; adapter la filière à de nouveaux périmètres, tels que les autotests ou l'arrivée sur le marché des dispositifs médicaux complexes ; mais également, à plus long terme et dans le contexte général d'évolution des filières REP à la française, réfléchir à l'avenir des filières santé. Je suis convaincu que nous pouvons continuer à progresser, au service des patients, dans un esprit de concertation avec toutes les parties prenantes et de responsabilité élargie partagée ».

A propos de DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent et qui représentent un risque pour la collectivité.

DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 22 000 pharmacies d'officine de métropole et d'outremer et sur un réseau très dense de près de 17 000 points de collecte en apport volontaire. A vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Association loi de 1901 à but non lucratif, DASTRI est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration de 9 membres, représentant la diversité des entreprises adhérentes, et sous la tutelle de trois ministères (ministère des Solidarités et de la Santé, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de l'Intérieur).

Plus d'informations : www.dastri.fr

Contacts presse

Responsable communication DASTRI/Marine Feniou – marine.feniou@dastri.fr

Agence HOPSCOTCH PR/Nina Tanguy - 01 41 34 22 03 – ntanguy@hopscotch.fr

Pressroom : visuels en téléchargement sur <https://www.dastri.fr/mediatheque/>